

B
O
N
N
E

A
N
N
E

2
0
1
2



**Les richesses de la Terre
appartiennent à nos
descendants. Nous devons donc
cesser de les détruire sous
peine de commettre un vol.**

Albert Jacquard

S
U
R
G
E
R
E
S

A
L
E
R
T

Le Père Noël et les ordures ...

Oui ! L'incinérateur de SURGERES a cassé sa pipe

Dans son principe premier « du mieux vivre ensemble dans un environnement, le plus sain possible », Surgères Alert' vous adresse à toutes et à tous, ses meilleurs vœux. Que 2012 vous garde en bonne santé.

Un événement important a valorisé notre petite ville en 2011. Le 17 novembre, sans tambour ni trompette, l'incinérateur a rendu l'âme. Les décideurs ne veulent plus le réparer et l'ont définitivement arrêté. OUF ! Pour nous tous !

ENFIN ! NOUS NOUS REJOUISSONS DE POUVOIR RESPIRER MIEUX à Surgères, sans les retombées invisibles, tellement nocives des fumées de ce monstre (24 h sur 24 / 365 jours /12 mois X 30 ans), en espérant que le dragon n'est pas en fait une HYDRE*.

Nous nous félicitons d'avoir stoppé le projet de 2009 qui, sans SA', aboutissait en 2012 à un nouveau four 3 fois plus puissant.

Merci de votre confiance et de votre adhésion

Laissons nos jardins et nos champs se débarrasser, avec le temps, de cette pollution accumulée et continuons notre chemin. L'incinérateur est accidentellement mort mais nos ordures s'amoncellent et se putréfient, ce mot sent mauvais. Même si SA' vous félicite d'avoir réduit vos déchets de 38 Kg, attention, la culture de l'incinération est toujours dans l'esprit des décideurs. Il suffit de les entendre sur les radios locales pour comprendre qu'ils ne tiennent pas compte de l'évolution des techniques et des mentalités. Ils pensent encore dangereusement à reproduire

l'existant, en lui donnant, toutefois, des appellations pudiques «outil de traitement » ou « valorisation énergétique des déchets ». Mais c'est toujours un four, et, où qu'il soit, il a des rejets toxiques, brûle des ressources naturelles et nous coûte très cher. De plus, les valeurs des mesures de rejets, préconisées par les normes ne sont que des possibilités techniques qui diffèrent selon les pays.

Nous devons rester mobilisés et vigilants pour tenter d'influencer les décisions qui seront prises en 2012.

De nos poubelles, enlevons tout ce qui pourrit, il ne restera que du sec et c'est gagné, plus besoin d'incinérateur ailleurs ou ici !

L'État promeut l'installation de 1500 méthaniseurs sur le territoire, POURQUOI PAS CHEZ NOUS ?

Si TOUS, nous trions les fermentescibles, un geste simple à notre portée et efficace, le problème est résolu (réduction de 30% tout de suite dans le sac noir). Ce qui reste est inerte, ni ne pourrit, ni n'empeste, il se recycle.

A ce geste s'ajoute le potentiel des déchets verts, des déchets agricoles, des restes de cantines et de la restauration collective, des invendus des magasins, qui constituent une manne pour faire du gaz, qui peut même être réintroduit dans le réseau de distribution. Après la méthanisation de ces déchets, il ressort un bon compost pour les agriculteurs, en remplacement des engrais chimiques. Ce compost n'a rien à voir avec celui désastreux et inutilisable du tri mécano-biologique.

Bien évidemment, cela vient en soustraction dans notre facture, ce qui est recyclé n'est pas payé par l'utilisateur dans sa redevance pour l'enlèvement de ses ordures ménagères.

Agissons pour que les décideurs nous entendent, vous entendent.

Ils incitent la population au tri pour un meilleur recyclage des plastiques, papiers, cartons, verres, etc... SUIVONS-les, AIDONS-les, **FAISONS encore plus**, pour qu'il y ait encore moins de déchets non recyclables.

SA' remercie toutes celles et ceux qui trient et consomment « sans emballage », ils ont tout compris et attendent un retour. Le voici :

La « pesée embarquée », non seulement incite à réduire puisque nous ne payons que le poids de nos déchets ultimes, mais surtout ménage l'humain et l'environnement, évite le gaspillage des ressources naturelles et condamne définitivement le traitement par incinération. **L'amendement sur la redevance incitative est déjà adopté, pourquoi attendre son obligation en 2014 ? C'est maintenant que les décisions se prennent. Anticipons !**

SA' n'invente rien, il vous présente le résultat de son travail de recherche et de réflexions sur les lois et les initiatives les plus performantes, dans le respect de l'environnement, des ressources naturelles et du pouvoir d'achat bien mal mené.

Pour les déchets, l'eau, les odeurs, nous n'avons pas d'autre intérêt que de nous mettre respectivement au service du BON SENS.

TOUS NOS VOEUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

Surgères Alert'

** HYDRE : Mal qui se renouvelle constamment et semble augmenter en proportion des efforts faits pour le détruire.*